

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Météo-France

**Décision n° 11-239 du 16 mars 2011 fixant, au titre de l'année 2011, la composition du jury
du concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie**

NOR : DEVD1108489S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le président-directeur général de Météo-France,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 65-184 du 5 mars 1965 modifié relatif au statut particulier des ingénieurs des travaux de la météorologie ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 23 février 2000 modifié fixant les modalités d'organisation et le programme du concours interne pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie ;

Vu la décision n° 11-025 du 17 janvier 2011 autorisant, au titre de l'année 2011, l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie,

Décide :

Article 1^{er}

Le jury du concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie, ouvert par décision susvisée, est composé comme suit :

Président : M. François LALAURETTE, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.

Vice-présidente : Mme Maryse DESROZIER, chef d'unité technique.

Membres :

Mme Marie-Noëlle BONNIFASSY, professeure certifiée d'anglais.

M. Jean-Claude CAMOIN, conseiller d'administration.

M. Walter DAMIN, professeur agrégé de mathématiques.

M. Vincent-Henri PEUCH, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.

Examineurs :

M. Emmanuel CELHAY, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie.

Mme Béatrice CRABERE, professeure certifiée de russe.

Mme Patricia GIRARD de PINDRAY, professeure vacataire d'espagnol.

M. Arnaud MEQUIGNON, ingénieur des travaux de la météorologie.

Mme Josipa SPOLJARIC, professeure vacataire d'allemand.

M. Hugo VANDEPUTTE, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie.

Article 2

Le président-directeur général de Météo-France est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 16 mars 2011.

Pour le président-directeur général
et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
Y. FERRY-DELÉTANG